REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 15 mai 2023

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS)

Centre cantonal de biométrie: ouverture supplémentaire samedi 17 juin 2023 et adaptation des horaires

Le Centre cantonal de biométrie (CCB) sera exceptionnellement ouvert le samedi 17 juin au matin, sur rendez-vous toujours, en complément des matinées des samedis 3 juin et 1er juillet, afin de répondre à l'augmentation attendue à la veille des vacances scolaires d'été de la demande de passeports suisses et de titres de séjour pour étrangers. Par ailleurs, à compter du 1er septembre 2023, les horaires du CCB seront harmonisés avec une ouverture du lundi au vendredi de 08h00 à 16h30, en lieu et place de l'horaire actuel en décalé.

Ouvert au public fin mars 2022, le Centre cantonal de biométrie (CCB) a reçu à ce jour plus de 170'000 administrés. Avec une capacité d'accueil actuelle de 700 personnes par jour, le CCB demeure fortement sollicité par les administrés, en particulier à l'approche des vacances scolaires d'été. Le délai moyen d'obtention d'un rendez-vous se monte actuellement à 5 semaines.

Le CCB reçoit uniquement sur rendez-vous. Les demandes **peuvent s'effectuer par Internet ou téléphone**:

- Pour les documents d'identité suisses: par le biais du formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante: Service des demandes par Internet (DFJP);
- Pour les titres de séjour étrangers: saisir le code reçu par courrier sur la plateforme de rendez-vous en ligne: Gérer mon rendez-vous biométrique;
- Pour tous: par téléphone au +41 (0)22 546 46 03 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00.

La présence physique de chaque demandeur est indispensable lors du rendez-vous permettant la saisie des données biométriques. Le versement des émoluments (en espèces ou par carte) s'effectue sur place, de même que la photographie destinée au document d'identité ou au titre de séjour.

La Confédération s'engage à livrer les documents dans un délai maximum de dix jours ouvrables dès la saisie des données biométriques. Il est toutefois recommandé de déposer la demande au moins deux mois avant la date de voyage.

Pour toute information complémentaire (MEDIAS UNIQUEMENT): Mme Nathalie Riem, responsable de

la communication, OCPM, DSPS, T. 022 546 48 86.